

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

#### Arrêté du 15 mars 2023 portant approbation du schéma national des véloroutes

NOR : TRET2306941A

Le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports,

Vu le code des transports, notamment son article L. 1212-3-4 ;

Vu le code de la voirie routière, notamment son article L. 154-1 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 228-3 et L. 228-3-1,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le schéma national des véloroutes, dont la carte est annexée au présent arrêté, est approuvé. Il définit le réseau structurant de véloroutes sur le territoire national.

**Art. 2.** – Le directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 15 mars 2023.

CLÉMENT BEAUNE

*Nota.* – La carte annexée au présent arrêté est consultable au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.